L.A.P.E. LORRAINE

(Association des Lieux d'Accueil Parents-Enfants de Lorraine)

Rapport Moral année 2022

1. Les locaux

Notre siège social est toujours au 89 bis rue Pasteur à Pont-à-Mousson. Nous y sommes toujours accueillis à titre gracieux par le CCAS de la ville, dans les locaux du Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Petit Prince » ; nous remercions vivement la ville de Pont-à-Mousson pour son engagement renouvelé à nos côtés.

2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois dans l'année. Il est constitué de 15 membres, qu'ils soient remerciés pour leur investissement.
Les membres du bureau :

- Sylvie LOGELIN, cadre de formation à l'I.R.T.S. de Lorraine, présidente,
- Bernadette MACE, retraitée, vice-présidente,
- Odile ZAMBONI-ROY, accueillante à « l'Hirondelle » de Mont Saint Martin et à « Lape'tite Maison » à Longuyon, secrétaire,
- Crystèle CROCE, Educatrice de Jeunes Enfants, formatrice, consultante, trésorière,
- Dominique PADOIN, accueillante à « La Ribambelle » et à « La Farandole » de Creutzwald, et Séverine NOVAK, Educatrice de Jeunes Enfants, secrétaires adjointes,

Autres membres du C.A. : Sevgi ACER, Patricia BULIC, Véronique DIAN, Isabelle GOFFESTRE, Béatrice LOQUAIS, Suzel MAILLARD, Sophie MARIANI, Jamal EL-HALLA et Guldan YILDIRIM.

<u>Les sortants</u> : un tiers du C.A. est renouvelable tous les 3 ans ; Jamal EL-HALLA, Béatrice LOQUAIS, Sylvie LOGELIN, sortants cette année, se représentent.

Par ailleurs, Patricia BULIC a pris la décision de ne pas poursuivre son investissement au conseil d'administration, un remerciement tout particulier à elle, compagne de route de notre aventure associative au travers de son engagement au sein du conseil d'administration et dans le réseau depuis plus de 20 ans.

Sophie MARIANI, engagée depuis peu dans notre CA, ne souhaite pas poursuivre pour des raisons de changement de poste puisqu'elle nous avait rejoint au titre de son travail à la MJC Nomade à Vandoeuvre au sein de laquelle elle n'exerce plus.

Le Conseil d'Administration joue un rôle clef dans la préparation des journées de réflexion (choix des thèmes, élaboration des contenus de journées) et nous avons besoin, comme chaque année, de forces vives et renouvelées. Nous souhaitions souligner combien il a été satisfaisant d'accueillir en 2022 quatre nouvelles personnes.

<u>Appel aux nouvelles candidatures</u> : l'engagement associatif représente une force pour notre réseau ; il est vital que cela se poursuive afin de conserver une légitimité acquise progressivement auprès des financeurs, avec une représentation régionale, comme nous pouvons le souligner chaque année. Il est fondamental que des personnes engagées dans l'accueil en LAEP nous rejoignent.

3. Les adhésions en 2022

36 adhérents au titre de personnes morales (33 l'an dernier) qui représentent 47 lieux (44 l'an dernier) et qui se répartissent comme suit :

- 9 adhésions dans les Vosges (qui représentent 12 lieux dont 2 du Conseil Départemental)
- 12 adhésions en Meurthe et Moselle (qui représentent 16 lieux)
- 10 adhésions en Moselle (qui représentent 14 lieux)
- 5 adhésions en Meuse (qui représentent 5 lieux)

Remarque : à ce jour, l'association L.A.P.E. Lorraine a répertorié 69 Lieux d'Accueil Enfants-Parents différents existants en région Lorraine dont 59 gestionnaires (ces lieux ont été identifiés par les C.A.F. ou se sont fait connaître directement) et nous envoyons les invitations aux journées à tous ces lieux.

Appel aux adhésions :

Peuvent adhérer, à titre de personne morale, tout lieu qui répond aux critères suivants :

- Accueil d'enfants accompagnés d'un parent ou substitut parental majeur (assistante maternelle, grand parent, etc….) qui reste dans le lieu pendant tout le temps de l'accueil,
- Lieu respectant confidentialité et discrétion absolue sur les accueillis, vis-à-vis des institutions et des professionnels sociaux, médicaux, éducatifs, mandatés ou non,
- Lieu pratiquant une supervision menée par une personne qualifiée,
- Les responsables et les accueillants du lieu s'engagent à travailler dans le cadre de la Charte des Accueillants, élaborée par l'association L.A.P.E. Lorraine, et à signer cette charte.

Le bureau de l'association est en charge d'apprécier, après lecture du projet des lieux demandeurs, le bien-fondé de la demande. Nous attirons votre attention sur la rigueur nécessaire à la démarche d'adhésion (paiement et dossier complet) ; nous souhaiterions une certaine vigilance des accueillants sur cette question. Nous remercions la grande patience des membres du bureau qui relancent avec ténacité les lieux qui nous fournissent des dossiers incomplets. Nous en profitons pour rappeler que nous sommes tous bénévoles dans ce réseau et que les dossiers complets nous facilitent la tâche.

Nous comptons **20 adhérents** au titre de personnes physiques (chiffre stable par rapport à l'an dernier).

Peuvent adhérer, à titre de personne physique, toute personne faisant partie ou non d'un nouveau projet, d'un lieu en fonctionnement ou intéressée par les objectifs de l'association. Nous rappelons que cette adhésion a aussi valeur d'engagement et d'encouragement à l'égard du travail du réseau.

Les tarifs de cotisation varient peu d'une année à l'autre et nous avons après discussion en CA de ne pas augmenter les tarifs cette année.

- 55 € par personne morale et 90 € pour les adhérents qui représentent plusieurs L.A.E.P. (plus un tarif spécifique pour le Conseil Départemental des Vosges qui nous finance au titre de l'adhésion de ses lieux).
- 20 € par personne physique

Rappel : un accueillant peut être adhérent au titre de personne physique même si son lieu est adhérent au titre de personne morale.

Nous rappelons qu'un paiement de 25 € a été demandé aux personnes qui participent à nos journées et qui ne sont pas adhérentes. Ces contributions alimentent financièrement notre projet qui se veut exigeant et ambitieux du point de vue des contenus de journées que nous proposons.
Malgré l'inflation, il n'y aura aucune augmentation cette année.

4. Le projet associatif

Dans la continuité des objectifs initiaux, l'association a pour projet de :

- Mettre en réseau les lieux d'accueil enfants-parents existants et en projet dans notre région,
- Mener une réflexion sur l'éthique des lieux et la pratique de l'accueillant,
- Mener une réflexion sur l'accueil des familles dans leurs différences culturelles,
- Mener une réflexion sur le soutien à la parentalité,
- Promouvoir la reconnaissance des Lieux d'Accueil Enfants-Parents.

L'association poursuit un but non lucratif.

5. Les points positifs

Notre nouveau site rencontre un très vif succès, il est fréquenté. Pour mieux répondre aux demandes de comptes rendus et pour « faire œuvre de mémoire », nous avions répertorié en 2021 ces comptes rendus. En 2022, nous avons rendu plus visible leur accès sur le site, valorisant ainsi l'ensemble de nos contenus de journées depuis la création de notre association. Ceci a donné lieu à un travail considérable réalisé par Bernadette MACE, qu'elle en soit remerciée.

Nous rappelons que les invitations à nos journées sont consultables sur le site un mois avant les dates choisies, cette information peut être utile aux accueillants dont les gestionnaires ne transmettent pas les courriers d'invitation en temps utile.

Notre site a encouragé des personnes hors Lorraine à nous contacter comme ressource pour les informer, les accompagner. Un aspect de plus qui démontre l'utilité de faire réseau car l'émergence de nouveaux lieux demande, de notre point de vue, du temps, de la réflexion, des connaissances pour lesquelles notre expertise est reconnue.

Cette année, le réseau national, porté par l'association Le Furet, a vécu une crise institutionnelle en lien avec la démission de la salariée engagée dans l'organisation du réseau national. Nous rappelons que celui-ci est l'interface entre les réseaux locaux des LAEP et les instances nationales décisionnelles. Cette crise est en passe de résolution et nous affirmons notre désir de participer à cette instance nationale qui devrait, de notre point de vue, se poursuivre car elle a toute son utilité.

La fréquentation de nos journées qui a significativement augmenté en 2022 est le signe du besoin d'échange et de débat autour des pratiques professionnelles des accueillants et de la qualité des contenus apportés lors de ces journées. Les postures des accueillants sont questionnées, enrichies et permettent aux différents lieux de trouver en équipe leur propre réponse tout en se « confrontant » quelques fois au cadre que l'association propose et défend. Les évaluations qualitatives démontrent combien ces journées sont nécessaires et constructives. Les participants disent apprécier autant les interventions théoriques que les temps de mise en ateliers et d'échanges, ce qui permet une appropriation des connaissances, si utile à une action soutenue par une réflexion.

Notre réseau est donc bien vivant et est resté actif. Les réunions de travail qui ont pu être réalisées ont été investies par les professionnels. Nous souhaitons souligner que la journée organisée dans les Vosges sans intervenant extérieur a mobilisé un très grand nombre de professionnels malgré l'éloignement géographique repéré historiquement comme un frein.
Nous avons sollicité encore cette année les compétences internes de notre CA pour nourrir les contenus de nos journées. Ceci renforce notre légitimité d'animation du réseau par la double compétence de professionnels de

terrain et de formateurs. Nous veillons de manière complémentaire à inviter aussi des praticiens/chercheurs pour nourrir notre mise en mouvement réflexif, sans laquelle aucune posture d'accueillant n'est tenable à long terme.

On note cette année que des lieux ayant une certaine ancienneté, portés par de nouvelles équipes, s'investissent de nouveau dans notre réseau. C'est un réel plaisir de constater ce mouvement et de les accueillir.

Un dernier point positif est la participation active des membres du CA à nos ateliers lors des journées de travail, l'expérience progressive donne une légitimité que les différents membres du CA mettent en œuvre, c'est une réelle expertise précieuse à notre dynamisme associatif. Le fonctionnement collaboratif de notre conseil d'administration soutient cette expertise croissante et cela permet à chacun de développer des compétences d'animation et d'organisation.

En 2022, les LAEP ont retrouvé une fréquentation satisfaisante suite à la grande crise covid et les parents ne semblent plus préoccupés des contaminations. Les temps conviviaux (café, gâteaux partagés, anniversaires…) ont le plus souvent repris. Notre réseau y attache une grande importance.

6. Les questions qui nous préoccupent

Globalement, nous sommes préoccupés par l'importance des écrans (médias et réseaux sociaux) dans l'éducation des enfants. Les LAEP de notre réseau préconisent l'absence totale des écrans durant l'accueil et se heurtent à des conflits récurrents avec un très grand nombre de familles. Ces lieux sont des lieux d'échange dans lesquels les interactions sociales sont privilégiées. Ils sont ainsi des lieux de prévention des troubles de la relation observés de plus en plus chez les jeunes enfants suite à cette trop grande utilisation des écrans. Pour certains parents, la fréquentation d'un LAEP est argumentée comme un soutien à « moins d'écran pour leurs enfants ».

La dernière journée de travail a mis en lumière l'inaccessibilité de certains lieux aux handicaps moteurs, ce qui nous a interrogé quant à l'obligation réglementaire qui s'impose s'agissant de l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Nous attendons la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion de la CNAF dont la mise en œuvre doit débuter en 2023 en souhaitant qu'elle continue à donner priorité au soutien à la parentalité. Les LAEP ont été les précurseurs dans la valorisation des compétences parentales et, de façon plus globale, dans l'accompagnement à la parentalité. Ils ont une place singulière qu'il est de notre responsabilité de maintenir au regard d'un accompagnement bienveillant au « devenir parents ».

A ce propos, les orientations de la CNAF sont très claires, les supervisions sont obligatoires et nous soutenons, au regard de notre expertise, cette exigence. Nous entendons de ci de là des lieux qui n'auraient plus de superviseur et pas toujours parce qu'ils n'en trouvent pas ! Nous réaffirmons cette nécessité pour une véritable qualité d'accueil.

<u>Concernant notre réseau</u> :

Cette année, nous avons eu, à plusieurs reprises, des repas non payés lors de nos journées de travail ; ceci nous interroge sur une certaine éthique de responsabilité. Nous osons espérer que cela traduit uniquement un manque de vigilance et nous vous demandons d'être attentif à cette question car ceci a des effets sur notre budget associatif et nous questionne sur un certain partage de valeurs chères à notre vie associative comme « le savoir vivre ensemble ».

Comme l'an dernier, les demandes de thèmes qui nous sont faites dans nos journées régionales relèvent parfois du champ de la formation et nous encourageons les accueillants à accéder à la formation professionnelle

continue. Nos journées de réseau constituent une action d'information et d'échanges autour des pratiques mais non de formation.

Enfin, nous vous alertons sur le manque d'attention à nos dossiers de demande d'adhésion. N'oubliez pas que nous sommes des bénévoles, certes au service du réseau, mais avec une disponibilité limitée. Vous nous feriez gagner un temps précieux en répondant à nos mails, en respectant les consignes d'envoi des dossiers (par courrier), en les adressant entiers et non par étapes, en rendant précises vos demandes par mails afin de nous permettre de les traiter efficacement.

Remerciements

L'année 2022 a été marquée sur le plan financier par un fait décisif que nous espérons structurel : pour la première fois depuis la création de notre association, 20 ans d'animation d'un réseau, l'ensemble des financeurs sollicités a répondu favorablement à nos demandes. Nous recevons ce soutien comme une belle reconnaissance politique du travail accompli.

Nous remercions donc vivement les financeurs qui ont soutenu notre réseau en 2022 : les Conseils Départementaux 54, 55 et 57 mais aussi 88 (par l'intermédiaire de l'adhésion de ses lieux par une convention) et les C.A.F. 54, 55, 57 et 88.

Nous tenons à remercier la ville de Pont-à-Mousson qui nous prête les locaux de notre siège social ; ceci facilite grandement notre vie associative.

Nous remercions chaleureusement les lieux qui nous ont accueillis et nous encourageons de nouveaux lieux à nous accueillir en 2023.

Nous remercions également l'association Portes Z 'Ouvertes sur l'appui logistique (photocopies).

Nous remercions enfin nos adhérents sans lesquels le réseau n'aurait pas de sens.